

Mercredi 3 juin 2026

Signature du Contrat Territorial Croult Engghien Vieille Mer 2026-2030 : un engagement collectif pour redonner sa place à l'eau sur le territoire

Les acteurs du territoire Croult–Engghien–Vieille Mer ont signé ce mercredi 3 matin le contrat de territoire 2026-2030, aux côtés de l'agence de l'eau Seine-Normandie, partenaire technique et financier de cette démarche ambitieuse en faveur de l'eau, du climat et de la biodiversité, du sous-préfet de Sarcelles, du Président de la CLE et du Président du SIAH Croult et Petit Rosne.

Un contrat de territoire : un outil clé du 12^e programme de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Les contrats de territoire constituent l'un des principaux outils opérationnels du 12^e programme 2025-2030 de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Ils permettent de mobiliser, à l'échelle hydrographique d'un bassin versant, l'ensemble des collectivités et partenaires autour d'un programme pluriannuel d'actions en faveur du bon état des eaux.

Ces contrats traduisent de manière opérationnelle les objectifs européens et nationaux en matière de qualité des eaux et de biodiversité.

Identifié comme prioritaire dans la stratégie de mobilisation territoriale francilienne de l'agence de l'eau Seine-Normandie, le territoire du SAGE Croult-Engghien-Vieille Mer, répond pleinement aux enjeux portés par l'agence de l'eau.

Ce contrat marque une nouvelle étape dans la transformation écologique d'un territoire fortement urbanisé, confronté à des enjeux majeurs liés au changement climatique, aux risques d'inondation, à l'artificialisation des sols et à la dégradation des milieux aquatiques.

Porté collectivement par 34 signataires – collectivités, syndicats, établissements publics, aménageurs et acteurs de l'eau – ce programme prévoit environ 169 millions d'euros d'investissements sur cinq ans afin d'accélérer les actions concrètes au service de la résilience du territoire.

L'agence de l'eau Seine-Normandie joue un rôle central dans cette dynamique, en accompagnant financièrement et techniquement les projets engagés. Son soutien permet de faire émerger des opérations structurantes répondant aux priorités du bassin Seine-Normandie et aux objectifs d'adaptation au changement climatique.

Le contrat s'articule autour de cinq grandes priorités :

- la gestion des eaux pluviales à la source : 48,6 M€ ;
- la restauration des milieux aquatiques et humides : 68,9 M€ ;

- l'amélioration de la qualité des eaux superficielles : 48,5 M€ ;
- la sobriété et la protection des eaux souterraines : 1,6 M€ ;
- l'animation, la communication et la sensibilisation : 1 M€.

Près de 70 % des investissements sont consacrés à la renaturation des milieux et à la gestion des eaux pluviales, traduisant une ambition forte pour redonner sa place à l'eau dans l'aménagement urbain.

Dans un contexte de pression croissante sur la ressource en eau, ce contrat traduit une volonté commune : limiter les ruissellements, restaurer les continuités écologiques, améliorer la qualité des cours d'eau et renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

Cette signature illustre également la capacité des acteurs locaux à travailler ensemble autour d'une vision partagée, en associant enjeux environnementaux, qualité urbaine et amélioration du cadre de vie des habitants.

Au cours de la cérémonie de signature, plusieurs projets emblématiques et retours d'expérience ont été présentés afin d'illustrer les solutions déjà mises en œuvre sur le territoire et les perspectives ouvertes par ce nouveau programme d'actions.

Par ce contrat 2026-2030, le territoire Croult–Enghien–Vieille Mer confirme son ambition de faire de l'eau un levier majeur de transition écologique et d'adaptation climatique au bénéfice des habitants et des générations futures.

A propos - SAGE Croult Enghein Vieille Mer

Le **SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un outil de planification territoriale dédié à la gestion durable et équilibrée des ressources en eau et des milieux aquatiques du nord-est de l'agglomération parisienne. Son territoire couvre environ 450 km², répartis sur 87 communes du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Il concerne plusieurs bassins versants, dont ceux du Croult, du Petit Rosne, du Ru d'Enghien et de la Vieille Mer. Le SAGE vise à concilier développement urbain, préservation de la qualité des eaux, prévention des inondations, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique. Il constitue un cadre de référence pour les collectivités, les aménageurs et les acteurs locaux afin de restaurer la place de l'eau dans le territoire et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

<https://www.sage-cevm.fr/>

A propos - Agence de l'eau Seine-Normandie

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, **l'agence de l'eau Seine-Normandie** agit pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à son expertise.

Établissement public de l'Etat, elle contribue à définir la politique de l'eau du bassin Seine-Normandie avec le comité de bassin, en élaborant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et la stratégie d'adaptation au changement climatique. Pour mettre en œuvre cette politique, l'agence accompagne techniquement et financièrement, les projets des collectivités, industriels, agriculteurs ou associations grâce aux redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers selon leurs prélèvements et leurs rejets. Ces financements, organisés dans un programme de six ans, soutiennent notamment la performance des systèmes d'assainissement, la réduction des pollutions diffuses, la préservation des captages, la restauration des rivières et zones humides, ainsi que l'adaptation des territoires au changement climatique. Le 12^e programme "Eau, Climat & Biodiversité" (2025-2030) met notamment l'accent sur la sobriété en eau de tous les usages, la protection de la ressource en eau et la biodiversité.

L'agence développe également une mission de connaissance et de suivi, en collectant et diffusant des données sur la qualité des rivières, nappes et eaux littorales, et en soutenant des programmes de recherche appliquée. L'organisation de l'agence de l'eau par direction territoriale favorise un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque territoire.

<https://www.eau-seine-normandie.fr/>